AVERTISSEMENTS AGRICOLES

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DLP - 1-10-71 218040

PUBLICATION PÉRIODIQUE

EDITION DE LA STATION "MIDI-PYRENEES"

(ARIÈGE, AVEYRON, HAUTE-GARONNE, GERS, LOT, HAUTES-PYRENEES, TARN, TARN-ET-GARONNE)

(Tél. 86-31-55 et 86-32-55)

PROTECTION DES VEGETAUX -- Rue St-Jean prolongée
B. P. n° 20 — 31 - BALMA

ABONNEMENT ANNUEL 25 F
S/Rég. recettes Dir. Dép. Agri. Hte-Gne
Rue St-Jean prolongée - BALMA
C. C. P. 8612-11 TOULOUSE

- SUPPLEMENT N° 1 au Bulletin N° 132 de Septembre 1971 -

1971 - 28ème envoi

/ARBRES A FRUITS A PEPINS/

- Tordeuse orientale du pêcher :

L'activité de cet insecte demeure encore assez importante et les papillons se concentrent sur les variétés non encore récoltées (coings, poires, pommes).

Les dépôts d'oeufs se poursuivent encore journellement tandis que les émergences de papillons ne sont pas terminées.

En conséquence, il est conseillé de poursuivre la protection des variétés de fruits à pépins non encore récoltés et situés à proximité de vergers de pêchers dans lesquels la Tordeuse orientale s'est montrée nuisible.

a) Sur les variétés dont la récolte ne sera effectuée qu'à partir du 8 octobre, on peut encore appliquer, dès réception, un traitement avec un produit à base de Mévinphos à raison de 50 g de MA/hl.

b) Sur les variétés dont la récolte ne commencera pas avant le 16 octobre, on peut employer l'un des produits homologués, autres que le Mévinphos, énumérés dans l'édition spéciale à la rubrique Tordeuse orientale du pêcher.

/CULTURES LEGUMIERES/

- Teigne du poireau :

Appliquer un traitement, dès réception, sur les cultures qui ne seront pas récoltées dans les prochains jours.

- Mildiou de la tomate :

En cette saison, on observe en général une recrudescence d'activité du champignon. En conséquence, il serait prudent d'appliquer, sur les variétés tardives, un traitement de protection.

/LIMITE D'EMPLOI DES PRODUITS/

Sur toutes les cultures, veiller scrupuleusement au respect de la législation concernant les limites d'emploi des pesticides.

BALMA, le 27 Septembre 1971

Les Ingénieurs chargés des Avertissements Agricoles,

J. BESSON - E. JOLY

Le Chef de la Circonscription Phytosanitaire "Midi-Pyrénées"

L. IMBERT

Imprimé à la Station d'Avertissements Agricoles de "MIDI-PYRENEES".

Le Directeur-Gérant : L. BOUYX.

P266